

locales auraient quand même surgi parmi nous, servant ainsi comme de prolongement à la langue-mère venue d'Europe. Qu'on le veuille ou non, la langue d'un peuple est une résultante générale de faune, de flore, de climat différents ; insensiblement les hommes se façonnent là-dessus, en reçoivent le contre-coup jusque dans leur structure intime, jusque dans leurs fibres les plus secrètes. Puis le verbe, enfin, apparaît, le mot typique longtemps cherché, sonore et musical dans le Midi, âpre et bref dans le Nord, et une langue nouvelle, fidèle reflet de la nature ambiante, est maintenant formée, qui roulera désormais son cours ininterrompu.

De tout cela découle le droit strict que nous avons, nous aussi Canadiens, habitant un pays bien différent de la France, non-seulement de conserver précieusement les vieux mots qui s'adaptent à notre tempérament, mais même d'en créer des nouveaux, c'est-à-dire de greffer sur le vieux tronc de la langue française les jeunes pousses que nous avons en quelque sorte fait surgir de notre sol. Inutile, pour cela, d'attendre le mot d'ordre de la mère patrie. Une seule restriction s'impose : c'est que ces néologismes soient autant que possible dans le génie de la langue française ; en d'autres termes qu'ils soient formés de telle sorte qu'ils auraient pu tout aussi bien avoir été mis en usage en France.

Nos puristes sont sans pitié pour ces archaïsmes, comme pour ces nouveaux venus, et ne veulent voir là que ramage de populace illettrée. Mais tout cela, pourtant, aide à constituer cette chose si prisée par les écrivains européens, et qui se nomme, en littérature, de la